



## Note de présentation relative au plan national d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

### 1. Un cadre de référence cohérent et intégré, basé sur une vision claire et une approche participative et inclusive intégrée

- Le plan national d'accélération de la transformation du système de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation s'inscrit dans le cadre du programme ambitieux qui jette les jalons de la vision stratégique du Maroc de demain, en totale conformité/ symbiose ? avec les **Hautes orientations royales, visant l'autonomisation du capital humain du Maroc, la promotion de la jeunesse, le renforcement de leurs capacités afin de faire d'eux un véritable levier du développement global et durable.** Il repose également sur les recommandations du modèle de développement et les conclusions des rapports nationaux et consacre les priorités du programme gouvernemental, en ce qui a trait à la valorisation du capital humain et l'accès à la société du savoir.
  - Ce plan s'articule, dans sa philosophie, autour d'**une vision claire du rôle central de l'université en tant qu'espace d'autonomisation et d'apprentissage à vie et un cadre de vie intégré**, qui dépasse l'objectif d'acquisition des connaissances et d'obtention du diplôme, mais contribue également à la consolidation de l'auto-développement des étudiants et leur acquisition de compétences pratiques à même d'enrichir leur expérience personnelle, à travers un engagement effectif dans les activités culturelles, artistiques et sportives.
  - **Ce plan a été conçu selon une approche co-constructive** à travers les rencontres de concertation tenues au niveau de l'ensemble des régions du Royaume avec les différents acteurs, en l'occurrence les collectivités territoriales, les partenaires socio-économiques, les acteurs de la société civile, outre les parties concernées au sein de l'université, à savoir les étudiants, les professeurs chercheurs et les cadres administratifs et techniques. Les compétences marocaines à l'étranger ont également pris part à ces concertations, à travers les assises de la 13<sup>e</sup> région.

## **2. Une réforme globale et intégrée, articulée autour de quatre axes stratégiques**

- Le plan national s'appuie sur une nouvelle génération de réformes à même de promouvoir le système d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, et le rendraient capable de répondre au mieux aux exigences de développement et d'accompagner les mutations structurelles accélérées du contexte international dans plusieurs domaines, à travers :
  - Une réforme pédagogique globale et intégrée qui place la numérisation au cœur de ses priorités et favorise l'acquisition de compétences personnelles et de vie ;
  - Une recherche scientifique aux standards internationaux, s'appuyant sur les priorités nationales de développement et dont la dynamique est imbue d'une nouvelle génération de doctorants, sélectionnés parmi les meilleures compétences, et sur des instituts nationaux de recherche thématique afin de consolider les efforts et de valoriser les moyens ;
  - Un système intégré d'innovation, fondé sur un partenariat fort entre l'université et son environnement économique et social, à travers la valorisation des résultats de recherche scientifique et le transfert de technologies au profit des secteurs productifs ;
  - Un système de gouvernance efficient qui favorise l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur, dans un cadre contractuel qui stimule la responsabilité et consacre la culture des résultats et de la performance.

## **3. Mise en œuvre du chantier de réforme pédagogique**

- La réforme pédagogique globale et intégrée se veut l'un des piliers fondamentaux du plan national et qui place l'étudiant au cœur des priorités, à travers le soutien de ses compétences scientifiques et la stimulation de sa créativité et esprit d'initiative. L'objectif étant de renforcer sa capacité d'adaptation à l'évolution

du marché du travail. L'appui aux activités sportives, culturelles et artistiques en plus de l'encouragement de la mobilité intérieure et internationale constituent l'un des piliers essentiels du développement de la personnalité de l'étudiant et sa capacité à acquérir les compétences de vie qui sont tout aussi importantes que la formation académique.

- Dans le cadre de la mise en œuvre du chantier de réforme pédagogique, l'accent a été mis sur les cycles de licence et de doctorat, à partir de la prochaine rentrée universitaire ;
- S'agissant du cycle de licence, un nouveau cahier des normes pédagogiques nationales a été élaboré, lequel recèle plusieurs nouveautés, notamment :
  - L'adoption d'un système de crédits ;
  - La diversification des méthodes d'enseignement : présentiel, enseignement à distance, apprentissage en alternance entre l'université et le secteur économique ;
  - L'intégration de modules en compétences linguistiques et digitales, power skills outre le renforcement des modules cognitifs ;
  - Le lancement de nouvelles filières de formation adaptées aux exigences des secteurs productifs et des espaces territoriaux ;
  - L'obligation de certification dans la langue d'étude afin d'obtenir le diplôme et renforcement de la place des langues étrangères (français et anglais) ;
  - La mise en place de programmes de mobilité étudiante sur les plans national et international ;
  - L'intégration du supplément au diplôme en tant que document qui donne une vision claire du processus de formation de l'étudiant.
- Dans le même contexte, le nouveau modèle pédagogique vise à **établir des ponts flexibles entre les spécialités, les modules et les établissements, à travers la création des centres d'excellence, à partir du Bac+2 au sein des établissements à accès ouvert** afin de donner l'opportunité aux étudiants pour se réorienter, outre la promotion de certaines spécialités étudiantes importantes, notamment celles concernant



l'intelligence artificielle, les sciences des données, les études stratégiques et diplomatiques, les études appliquées de droit, la sociologie...

- Afin d'accompagner les mutations technologiques rapides du contexte international et ses répercussions structurelles, **une grande importance a été accordée aux formations dans le domaine de l'intelligence artificielle** à travers le lancement de nouveaux modules ouverts à l'ensemble des étudiants afin de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires dans ce domaine, outre la **création de modules et de deux écoles d'intelligence artificielle** dans l'objectif de former des ingénieurs spécialisés dans le domaine de la technologie de l'intelligence artificielle.
- Pour le cycle doctoral, la réforme incluse dans le cahier des normes scientifiques et académiques qui a été élaboré comprend plusieurs mesures, dont :
  - L'obligation pour les thèmes de recherche de répondre aux priorités nationales de développement ;
  - La fixation des délais de chaque phase du cycle doctoral ;
  - La détermination des conditions relatives à la publication scientifique des doctorants ;
  - L'intégration de formations certifiées dans les langues étrangères (TOEF, DALF) ;
  - La garantie de la qualité du dossier scientifique pour les membres du jury de soutenance de la thèse.

#### **4. La centralité de la recherche scientifique et de l'innovation, l'une des priorités du plan national**

- Un grand intérêt a été accordé à la promotion de la qualité et de l'efficacité du système de recherche scientifique, à travers deux volets essentiels :
  - **La formation d'une nouvelle génération de doctorants**, sélectionnés parmi les meilleures compétences et qui bénéficieront de formations innovantes dans le domaine pédagogique et du co-encadrement des thèses avec les



universités internationales, dans le cadre de programmes de mobilité internationale. Afin de consacrer l'implication des doctorants dans la recherche, des incitations financières seront accordées lors de la période de réalisation de leurs thèses.

- **La structuration de la recherche scientifique dans le cadre des instituts nationaux de la recherche thématique**, en synergie avec les priorités du développement national, afin d'intensifier les efforts de recherche et mutualiser les moyens et ressources financières. Actuellement, le ministère est à pied d'œuvre afin de lancer des instituts nationaux de recherche dans plusieurs domaines, y compris les technologies biomédicales, l'eau et les changements climatiques, l'intelligence artificielle...
- Dans le même sillage, plusieurs mesures ont été prises **afin de valoriser et transférer les technologies au profit de l'entreprise** en généralisant, progressivement, les villes innovantes au niveau de l'ensemble des régions du Royaume, tout en hissant le niveau de leur gouvernance, à travers des partenariats prometteurs entre l'université et l'entreprise et la stimulation des brevets d'invention à travers des incubateurs et accélérateurs de projets innovants ayant trait au domaine industriel et digital.

## **5. Adéquation du cadre juridique et organisationnel du système avec les priorités du plan national**

- **Elaboration d'un projet des statuts des enseignants chercheurs afin de booster l'attractivité de ce métier et d'attirer les meilleures compétences**, dont les Marocains du monde. Cela passera par l'amélioration du statut juridique et de la situation financière des étudiants chercheurs. Ce statut, qui a fait l'objet de consensus entre les syndicats, repose sur des points essentiels, dont :
  - La mise en place de règles pour l'évolution de la carrière professionnelle, sur la base des critères de transparence, de mérite et d'excellence scientifique ;
  - Le déploiement d'une politique efficiente de recrutement des enseignants, basée sur la capacité d'accomplir les missions

de formation avec professionnalisme et de développer la recherche scientifique de haut niveau.

- Actuellement, il est procédé à une **révision globale de la loi sur l'enseignement supérieur afin d'assurer sa conformité aux priorités stratégiques de la nouvelle orientation de réforme**, en phase avec les objectifs visant le développement de la gouvernance du système dans sa globalité et l'amélioration des mécanismes de contractualisation entre l'Etat et l'université, en consécration des conditions d'efficience et de la culture des résultats et de la performance.

#### **6. Renforcement des ressources financières et humaines**

- Afin d'assurer le bon déploiement de ces orientations stratégiques, les ressources financières allouées au ministère ont été revues à la hausse, tant en ce qui concerne les dépenses de gestion, ou celle d'investissement, tout en accordant une grande priorité à l'amélioration de l'encadrement pédagogique et administratif.
- De même, un programme de formation continue pluriannuelle a été lancé afin de soutenir les capacités des ressources humaines du département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à travers des formations certifiées au profit des enseignants chercheurs et des cadres administratifs et techniques, lesquelles constitueront l'un des socles de l'évolution de la carrière professionnelle.